

cune *année* outre et par dessus ce qu'ils pourroyent vendre leur bled au marché (6). »

En moins de huit jours, grâce à cette sage mesure, l'abondance est telle que le prix du bichet de *soixante sols* tombe à *trente-cinq*.

En même temps, les *États de la cité* sont convoqués aux *Cordeliers de Saint-Bonaventure* pour aviser aux moyens de porter, à tant d'infortunes, secours prompts et efficaces.

Consulat, clergé, communautés, corporations, corps de métiers, principaux de la cité, bourgeois, maîtres et artisans, tous y sont représentés; chacun veut à l'envie apporter son concours à l'œuvre bienfaisante.

Aussitôt des souscriptions sont ouvertes, des quêtes sont organisées par tous les quartiers de la ville; les plus influents sont commis pour solliciter et distribuer les aumônes; quatre notables (JEHAN BROQUIN, JEHAN FAURE, JACQUES DE BAÏS, JEHAN BELLO) sont désignés pour faire la recette générale et régler les dépenses.

Afin d'éviter les difficultés et les périls que fait toujours courir une trop grande agglomération de gens souffrants et misérables, on les divise en les répartissant sur différents points.

Les citoyens les plus zélés s'empressent d'offrir un asile pour les distributions de secours : — Dans le quartier *Saint-Jean*, c'est le *Custode* de la cathédrale; — à *Bourgneuf*, les héritiers de *Jhérosme Panse*; — entre les deux fleuves, ce sont les *Carmes*, — les *Cordeliers de Saint-Bonaventure*, — les *Jacobins* ou *Jocopins*, comme on les appelait alors.

---

(6) Paradin, *Mémoires de l'histoire de Lyon*, p. 289.